



La Ville de COGNAC recrute un(e)

Un(e) chef(fe) de la direction de la sécurité et de l'occupation du domaine public (H/F)

OFFRE D'EMPLOI 2024-04-04/TT

Ville natale de François 1er, la Ville de Cognac est riche d'une histoire et d'un patrimoine qui dépassent le cadre du spiritueux. Située à 45 minutes du Littoral Atlantique, 1h15 de Bordeaux et 3h de Paris, COGNAC, deuxième commune de Charente avec ses 19 000 habitants, est une ville à taille humaine où la douceur de vivre est une réalité.

Intitulé du poste : Chef(fe) de la direction de la sécurité et de l'occupation du domaine public

- *Cadre d'emploi des chefs de service de P.M, de la police municipale, catégorie B*

I. IDENTIFICATION DU POSTE

Direction de la sécurité et de l'occupation du domaine public placée sous l'autorité de Monsieur le Maire. Cette direction est composée de 3 entités : le pôle administratif, la police municipale et le service des ASVP. Vous encadrez une équipe de 13 agents.

II. DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Rompu au management d'un service de police de municipal ou d'un service en lien avec les métiers de la sécurité (police nationale, gendarmerie), vous dirigez et coordonnez la police municipale et les ASVP afin d'assurer la tranquillité, la salubrité, la sécurité des personnes et des biens. Vous organisez les moyens nécessaires à la surveillance, à la prévention et à la répression des actes délictueux et contraventionnels. Dans le cadre d'un projet de service, vous développez notamment une relation de proximité avec la population, ainsi que la collaboration avec les services municipaux et les liens avec la police nationale.

III. LES MISSIONS

- ✓ Définir l'organisation de la direction et encadrer les agents de la Direction de la Sécurité et de l'Occupation du Domaine Public ; veiller à l'animation, à la coordination et à l'organisation du travail des agents dans le respect des orientations fixées par la Municipalité et de la réglementation en vigueur ;
- ✓ Rendre compte tant à l'autorité territoriale qu'à la direction générale (compte rendu, tableaux de bord notamment) de l'ensemble des activités de la direction ;
- ✓ Encadrer les activités de la direction et participer à la réflexion sur son évolution en termes d'organisation (plannings, patrouilles, coordination des manifestations, etc.) ;
- ✓ Développer une relation de proximité attentive avec la population et l'ensemble des acteurs de la commune ;
- ✓ Mettre en œuvre et exécuter les pouvoirs de police du maire en matière de tranquillité, de salubrité et de sécurité publiques des biens et des personnes ;
- ✓ Organiser les moyens nécessaires à la surveillance, la prévention et la répression des actes délictueux et contraventionnels ;
- ✓ Assurer la sécurité aux abords des établissements scolaires et sur les sites repérés comme étant sensibles ;
- ✓ Être le garant du respect de la réglementation et de la maîtrise du budget.

IV. **PROFIL RECHERCHÉ**

- Être titulaire du permis B en cours de validité
- Être apte au port d'arme de catégorie B et D et à la pratique du sport

Savoir-faire

- Savoir faire preuve d'analyse, de discernement et être en mesure d'apporter une solution adaptée avec réactivité ;
- Avoir des compétences managériale et organisationnelles avérées ;
- Connaître l'environnement des collectivités territoriales ;
- Connaître le cadre règlementaire relatif au pouvoir de police du Maire ;
- Connaître et appliquer des techniques de résolution des conflits et de médiation ;
- Maîtriser le fonctionnement des administrations et des établissements publics, des instances, du processus et des circuits décisionnels ;
- Maîtriser la législation et la réglementation régissant la Police Municipale, le code de la route, les arrêtés municipaux, etc ;
- Maîtriser l'outil informatique et avoir une bonne qualité rédactionnelle ;
- Avoir une formation juridique ;
- Être à jour de ses formations continues obligatoires ;
- Assurer des missions de représentation.

Savoir-être

- Respecter une éthique professionnelle, une doctrine d'emploi et du service public et de la déontologie ;
- Avoir une bonne capacité d'écoute et de discernement ;
- Faire preuve de rigueur et d'autonomie ;
- Avoir le sens de l'écoute, de la médiation ;
- Avoir le sens aigu du service public, respect du code de déontologie et des libertés publiques ;
- Faire preuve de discrétion professionnelle, neutralité, de loyauté et d'impartialité.

V. **CONDITIONS DU POSTE**

Temps de travail

- Temps complet 39/semaine avec 23 jours de RTT

Contraintes du poste

- Poste non éligible au télétravail
- Adaptation des horaires de travail en fonction des nécessités du service

Avantages

- Rémunération statutaire + Régime indemnitaire adapté à la filière police municipale + NBI
- Prime de fin d'année
- Prestations du CNAS
- Participation employeur à la mutuelle santé et prévoyance (contrat labellisé)

POSTE A POURVOIR DES QUE POSSIBLE

Par voie de mutation ou détachement

Si vous souhaitez faire acte de candidature, votre lettre de motivation, votre curriculum vitae ainsi que votre dernier arrêté de situation administrative sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire, au service de la Direction des Ressources Humaines, **au plus tard le 24 mai 2024** en précisant le poste concerné et la référence.

Par courrier : Mairie de Cognac, 68 boulevard Denfert Rochereau, CS 20217, 16111 COGNAC Cedex

Par mail : Service Ressources Humaines: ressources.humaines@ville-cognac.fr